

[Text]

Mr. Pickard: We've come to a final point that I would look at. With the testimony coming forward today from each one of the groups here, you've unanimously agreed that the offer—whatever we want to call it, however it was put in place—is only going to create a tremendous amount of tension between management and employees. Is there a way around it outside of just wiping this thing off the books?

Clearly I understand what you're saying. Those questions you've brought forward are basically the ones we discussed earlier, points we put forward. But I can't see the government moving in any other direction outside of ramming this through the same way they have other things. Is there any way we can work around it outside of—

Ms Riche: Why would we want to even try? Why would you want to try? It makes no sense.

We've racked our brains about motivation. It is not a sensible piece of legislation. It is not ownership. The minister has called it a loan. We don't know what 10% means because we don't know what 100% means. We don't know if your scenario is true, that the big guys could buy. I mean, there is no common sense.

Maybe Canada Post can tell you that this afternoon. Let us know. I mean that. What is the positive stuff to come out of this? I don't think you have to try to compromise. I don't think you have to try to find an amendment to get it through. I think you just vote it down, tell the guys to go back to the drawing board. What is it they want? Let's get serious, let's be honest. They should go to the membership, talk to the membership, talk to the employees.

You don't have to pass it, you know. We've learned that compromise doesn't work.

Mr. Pickard: I have no argument with that. What I'm saying to you today is that with the majority we have in this government today, all the opposition can vote against it and still the legislation will go through.

Ms Riche: That's right. I know. I understand that.

Mr. Pickard: So we can't vote it down. That's the point I am making.

Mr. Tingley: The only thing we could say to the committee is that the committee recommend against it. That would be our position, that this committee recommend against the option of that legislation.

Mr. Worthy: Just to bring it back into the reality of the bill we are dealing with, we have an arm's length corporation with a board of directors. They now do not have the opportunity or the legal right to have stock option for the employees. What they have asked for and what this legislation provides is that the corporation does have the ability to do it. What it would look like, how it would be imposed, is up to the board of directors, as happens with most other companies and their management.

[Translation]

M. Pickard: Nous arrivons maintenant à un dernier point que j'aimerais aborder. Tous les groupes qui ont comparu aujourd'hui étaient unanimes: cette offre—appelez ça comme vous voudrez, quelles qu'en soient les modalités de mise en oeuvre—va créer énormément de tensions entre l'employeur et les employés. Y aurait-il moyen d'éviter cela sans nécessairement jeter ce projet de loi au panier?

Je comprends très bien ce que vous êtes en train de nous dire. Les questions que vous avez soulevées sont celles dont nous avons discuté plus tôt, les questions que nous-mêmes avons soulevées. Mais je vois mal comment le gouvernement peut faire autrement que de faire adopter ce projet de loi en catastrophe, comme il l'a fait dans d'autres cas. Y aurait-il une autre façon de régler la question sans...

Mme Riche: Pourquoi voudrions-nous essayer? Pourquoi voudriez-vous essayer? Ça n'a aucun sens.

Nous nous sommes creusé la tête quant au motif de ce projet de loi. Il n'est pas sensé. Nous ne parlons pas de véritables titres de propriété. Le ministre a appelé cela un prêt. Nous ne savons pas ce que signifient ces 10 p. 100 parce que nous ne savons pas ce que signifient les 100 p. 100. Nous ignorons si votre scénario se réalisera, à savoir que les gros bonnets aussi pourraient acheter des actions. Enfin, ça n'a aucun bon sens.

La Société canadienne des postes pourra peut-être vous expliquer cela cet après-midi. Vous nous en donnerez des nouvelles. Je suis sérieuse. Quels seront les effets positifs de cette mesure? Je ne crois pas que vous ayez à faire de compromis. Je ne pense pas que vous devriez essayer de trouver un amendement pour faire adopter le projet de loi. Vous devriez seulement voter contre et dire au législateur de recommencer à zéro. Qu'est-ce qu'il veut au juste? Soyons sérieux; soyons honnêtes. On devrait s'adresser aux membres, parler aux employés.

Vous n'êtes pas obligés d'adopter ce projet de loi, vous savez. Nous avons appris que les compromis ne marchent pas.

M. Pickard: Je suis d'accord avec vous. Mais ce que je vous dis aujourd'hui, c'est que puisque le gouvernement a la majorité, l'opposition peut voter contre le projet de loi et il sera quand même adopté.

Mme Riche: C'est vrai. Je le sais et je le comprends.

M. Pickard: Donc, nous ne pouvons pas le faire rejeter. Voilà où je veux en venir.

M. Tingley: Tout ce que nous pouvons dire au comité, c'est qu'il devrait se prononcer contre le projet de loi. Ce serait notre position: que le comité recommande le rejet de ce projet de loi.

M. Worthy: Pour en revenir à la réalité du projet de loi devant nous, il s'agit ici d'une Société sans lien de dépendance avec un conseil d'administration. Actuellement, la Société n'a ni la possibilité ni le droit d'offrir une option d'achat d'actions aux employés. Ce qu'elle a demandé, c'est que ce projet de loi l'habilite à le faire. Les décisions quant à la nature de ce régime et à la façon de l'imposer sont laissées au conseil d'administration, tout comme dans les autres compagnies.